

Syctom mag

www.syctom-paris.fr

Le magazine de l'agence métropolitaine des déchets ménagers

grand angle **COP21**

Les déchets, source d'énergie / p.3

parole à **Martial Lorenzo, Directeur général des services
du Syctom / p.2** **en direct des installations** **Le traitement sec
des fumées au centre d'incinération à Saint-Ouen / p.7**

Martial Lorenzo

Directeur général des services du Syctom

Sous l'égide de son Président Hervé Marseille, le Syctom vient d'adopter une nouvelle feuille de route. Quels en sont les maîtres-mots ? En réponse à quels enjeux ? Quelle démarche et quels moyens sont mobilisés dans ce sens ? Pour en savoir plus, rencontre avec Martial Lorenzo, Directeur général des services du Syctom.



“Notre défi est aujourd’hui de valoriser plus et mieux nos déchets, dans un contexte de raréfaction des ressources et de transition énergétique.”

CV express

Martial Lorenzo est Fonctionnaire d'État, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts.

Durant son parcours professionnel, il a notamment occupé les postes de :

Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Toulouse puis Directeur Général Adjoint de la Ville et de la Métropole, chargé des services urbains sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse

Directeur Général des Services du Conseil Général du Gers

Directeur Départemental de l'Équipement des Hautes-Pyrénées

Directeur Général d'une société d'économie mixte d'aménagement

Directeur de la construction d'un Conseil Régional

Quel défi doit aujourd'hui relever le Syctom ?

Notre défi est aujourd'hui de valoriser plus et mieux nos déchets, dans un contexte de raréfaction des ressources et de transition énergétique. Nous devons certes tendre vers l'idéal du zéro déchet, mais il nous faut d'abord faire preuve de réalisme. Nos installations accueillent chaque année plus de 2 millions de tonnes de déchets, dont près de 9% finissent toujours à l'enfouissement. Une part qui équivaut au total des déchets ménagers produits par une agglomération comme celle de Toulouse. Nous devons donc nous recentrer sur notre cœur de métier : le traitement industriel des déchets, et nous inscrire dans une logique d'efficacité et de réussite.

Quelles priorités ont été fixées dans ce sens ?

Notre premier objectif est d'accentuer le rendement énergétique de nos centres d'incinération : produire le maximum de vapeur et enfouir le minimum de déchets. Cela implique une meilleure préparation des tonnages en amont, pour alimenter les fours avec la part « hautement combustible », et donc d'extraire la part des biodéchets pour les traiter à part. C'est tout le sens du rapprochement opéré avec le SIAAP, pour développer une solution de valorisation de ce type de déchets. Parallèlement, le Syctom renforce ses partenariats avec les autres syndicats de traitement du territoire francilien, notamment pour mutualiser les moyens de traitement. Plus que jamais, l'heure est à la collaboration avec tous les acteurs du territoire. Les collectivités bien sûr, mais aussi le secteur privé, dont l'intelligence technique est précieuse pour nous permettre d'avancer.

Comment se traduit cette nouvelle dynamique au sein même du Syctom ?

Aujourd'hui, la « culture de la réussite », chère à Hervé Marseille, est le nouveau mot d'ordre. Des services techniques aux services juridiques ou financiers, tous nos métiers doivent contribuer à cette nouvelle dynamique. L'objectif est de mobiliser les métiers en fonction des besoins, de décloisonner les

équipes pour adopter un fonctionnement en mode projet, gage de résultats et de maîtrise des coûts. Parallèlement, la volonté d'Hervé Marseille est que les élus prennent pleinement part à l'action du Syctom, pour une gouvernance partagée et donc robuste. L'acceptabilité même de nos installations et de nos projets sur le territoire passe par ce dialogue. Nous devons aussi nous montrer exemplaires en garantissant la bonne intégration urbaine de nos équipements, en étant totalement transparents sur notre activité, les rejets de nos installations, nos comptes, nos résultats... Encore une fois, cette logique collaborative est essentielle, plus encore dans l'optique d'accompagner le développement d'un modèle d'économie circulaire à l'échelle métropolitaine.

Comment se positionne justement le Syctom, dans la perspective de la Métropole du Grand Paris ?

Le Syctom, fort de son expertise, de ses moyens et de sa dimension, a toute sa place dans ce projet. À nos yeux, la Métropole est une chance pour le territoire. Elle nous conduit aujourd'hui à nous rapprocher des grands syndicats urbains de l'eau, de l'assainissement... pour réfléchir ensemble à l'avenir des fonctions techniques dans la future Métropole. Elle est pour nous la bonne échelle, celle dans laquelle s'inscrit notre projet. Un projet que nous souhaitons co-construire avec l'ensemble des élus et partenaires, et que nous comptons bien « graver dans le marbre » à l'occasion de la future COP21.

Ce n°48 du *Syctom mag* inaugure une nouvelle ligne éditoriale, plus politique, donnant une large place aux paroles d'élus. Par ailleurs, des sujets de fond dépassant les frontières de la métropole, à l'instar de la COP21, seront proposés en « Grand angle ».

spécial
COP21

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Réunion au sommet

Du 30 novembre au 11 décembre 2015 se tiendra la 21^e Conférence des Parties, dite la COP 21, sur le site du Bourget. 18 ans après la signature du Protocole de Kyoto, les 196 pays participants devront s'engager à maintenir le réchauffement climatique sous les 2°C. L'avenir de la planète dépend de cet accord. Paris 2015 s'ouvre dès aujourd'hui sur un nouvel espoir, avec l'ambition de faire de ce rendez-vous international un lieu d'échanges, de réflexion et de mobilisation.

La COP 21, c'est aussi pour le territoire l'occasion de trouver localement des solutions au changement climatique. La Ville de Paris, par exemple, lançait en mars dernier les États Généraux de l'économie circulaire, que nous présente Antoinette Guhl. Le secteur des déchets, comme l'illustre le Sycotm, s'inscrit lui aussi dans cette dynamique. Comment nos déchets participent-ils, à leur mesure, à la lutte contre le réchauffement climatique ?

Face au réchauffement climatique, l'économie circulaire

Événement mondial, la COP 21 s'accompagne d'une grande mobilisation. En témoignent les États Généraux du Grand Paris de l'économie circulaire lancés en mars 2014. Antoinette Guhl, qui pilote ces rencontres en tant qu'Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, nous en raconte les enjeux. Ou comment la nécessité d'agir est aussi une opportunité économique.



"Il n'y aura pas de transition écologique sans transition économique (...). L'économie circulaire pourrait créer jusqu'à 50 000 emplois en Île-de-France."

Antoinette Guhl

Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire



Que représente l'accueil de la COP21 pour Paris ?

A. G. Dans un monde aux ressources limitées, les villes, responsables de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre, n'ont jamais eu de mission aussi ambitieuse et essentielle que de trouver des réponses concrètes aux défis majeurs de notre époque. Plus encore lorsqu'on sait que 70 % de la population sera citadine en 2050. En tant qu'hôte de la COP 21, mais aussi capitale économique, terre d'innovation et terreau pour l'entrepreneuriat social, Paris a une responsabilité toute particulière.

Quels défis doivent relever les grandes métropoles ?

A. G. Tout d'abord celui de la protection de notre environnement. En réduisant de 15% la ponction sur les ressources naturelles, la conversion de notre économie en économie circulaire permettrait, à l'échelle européenne, de réduire

de 14% nos émissions de gaz à effet de serre. L'économie du partage notamment, permettrait de limiter nos déchets et ainsi notre empreinte environnementale sur le climat. Le second défi est celui de la création d'emplois durables, solidaires, non délocalisables. Il n'y aura pas de transition écologique sans transition économique. En favorisant les énergies renouvelables, en développant l'économie sociale et solidaire, nous pouvons répondre à cette préoccupation des Françaises et Français. À l'échelle de l'Île-de-France, l'économie circulaire pourrait créer jusqu'à 50 000 emplois.

En quoi consistent les Etats généraux de l'économie circulaire du Grand Paris et quels sont les résultats attendus ?

A. G. Avec 20 collectivités du Grand Paris et plus de 600 acteurs, nous avons lancé les États généraux du Grand Paris de l'économie circulaire, pour faire de la métropole naissante une capitale mondiale pionnière de la société du durable. Les groupes de travail en cours, au sein desquels le Syctom est partie prenante, abordent l'ensemble des problématiques, de l'éco-conception au réemploi, en passant par les déchets de chantier du Grand Paris. Un Livre Blanc permettra d'établir une feuille de route pour les années à venir et sera mis en débat en septembre, à l'issue de ces travaux.

Paris s'est également rapproché d'une trentaine de villes françaises et européennes pour conduire une initiative commune sur le climat. Quel en est le sens ?

A. G. Pour favoriser l'émergence d'un modèle d'économie circulaire, l'un des leviers les plus puissants est celui de la commande publique. La Maire de Paris, Anne Hidalgo, a réuni le 26 mars dernier les grandes métropoles européennes afin de créer des groupements d'achat dans les transports, les déchets, la valorisation des énergies, la rénovation des bâtiments. Ensemble, elles représentent plus de 60 millions d'habitantes et d'habitants, et leur pouvoir d'action est un levier puissant pour l'environnement. Ces collectivités se réuniront à nouveau le 7 décembre prochain, afin de finaliser ce projet commun.



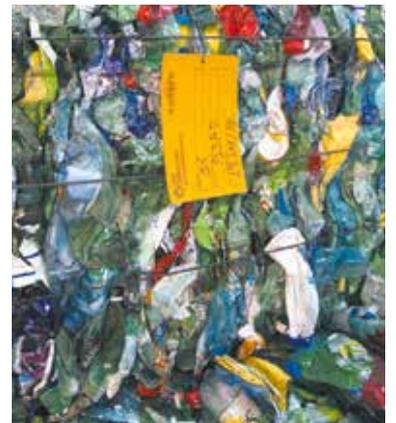
Recyclage, incinération : quand le déchet devient ressource

Avec le recyclage et la valorisation énergétique, le traitement des déchets permet désormais de limiter les prélèvements de nouvelles ressources et matières premières, et de développer une nouvelle filière d'énergie renouvelable. Focus sur les avancées en la matière.

Le traitement des ordures ménagères a longtemps été considéré comme une industrie polluante, où les déchets étaient de simples rebuts à faire disparaître. Pourtant, la raréfaction des matières premières, l'augmentation de leur coût et les impacts environnementaux causés par leur extraction ont conduit à revoir ce modèle. « *Le système linéaire - extraire, fabriquer, consommer, jeter - sur lequel repose notre économie actuelle est à bout de souffle* », explique François-Michel Lambert, Député des Bouches-du-Rhône et Président de l'Institut de l'économie circulaire. Alors, comment passer d'une société du jetable à une société du durable, sans incidence sur la croissance économique ? Comment continuer à produire en limitant l'utilisation de ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre ?

MATIÈRES RECYCLÉES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le paysage de cette nouvelle économie, le recyclage des déchets et leur valorisation énergétique sont l'une des réponses. Chaque année, en limitant l'extraction des matières premières, le recyclage évite l'émission de 3,9% des gaz à effet de serre, soit l'équivalent des rejets de 800 000 voitures. Aujourd'hui, de plus en plus de villes sont chauffées grâce aux incinérateurs combinés à un dispositif de récupération thermique ou électrique. En 2013, la biomasse et les déchets représentaient la première source d'énergie renouvelable en France, devant le photovoltaïque et l'éolien.



EN ROUTE POUR LA COP21

Le Sycatom lance les premières Assises métropolitaines des Déchets

L'événement se tiendra le jeudi 2 juillet, à la Maison de la Chimie à Paris. Sous la forme d'un forum-débat, il réunira les différents acteurs franciliens de la gestion des déchets autour de deux Tables-rondes :

- L'organisation de la gestion des déchets sur le territoire de la future Métropole (gouvernance, répartition des compétences)
- Vers la mutualisation des équipements structurants sur l'aire métropolitaine : quel cadre ? quels résultats ?

Ces temps d'échanges, ouverts à un large public d'élus, seront l'occasion d'engager des collaborations et de définir ensemble une nouvelle feuille de route en faveur d'une économie circulaire à l'échelle métropolitaine.

Le Sycatom participe par ailleurs aux Etats Généraux de l'économie circulaire, dans le cadre d'un groupe de travail dédié aux déchets comme sources d'énergie renouvelable. Les propositions qui en sortiront permettront d'alimenter le Livre Blanc des Etats Généraux, publié en septembre.

Jeudi 2 Juillet 2015 - 9h à 13h
Maison de la Chimie, Paris



L'énergie produite dans les centres du Sycatom chauffe 300 000 logements chaque année.

LES GRANDS ACTEURS FRANCILIENS MOBILISÉS

En 2014, les unités du Sycatom ont incinéré plus de 1,7 million de tonnes d'ordures ménagères et recyclé 101888 tonnes de déchets. Malgré ces résultats, le potentiel de cette filière est toujours sous-exploité. « *Le Sycatom enfourme encore 250 000 tonnes de déchets par an, soit près de 9% des tonnages gérés par le syndicat* », souligne Hervé Marseille, Sénateur-Maire de Meudon et Président du Sycatom. Mais les initiatives se multiplient pour traiter plus et mieux les déchets, notamment en lien avec d'autres acteurs, tels que la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain). Aujourd'hui, la chaleur produite par l'incinération des déchets

dans les installations du Sycatom alimente les réseaux de la CPCU. En fournissant prochainement 50% de l'énergie renouvelable, l'agence métropolitaine permettra à son partenaire d'obtenir le label européen « réseau de chaleur vert ».

Plus encore, le Sycatom et le SIAAP travaillent depuis plusieurs années à un projet partagé. « *Le contexte, avec la création d'une Métropole du Grand Paris et le projet de loi sur la transition énergétique, accélère les réflexions communes sur les synergies possibles entre grands syndicats* », précise Pierre Hirtzberger, Directeur Général des Services Techniques du Sycatom. Ce projet devrait aboutir à la mise en place d'une solution de valorisation des biodéchets sous forme de biogaz et de compost, dans un centre existant du SIAAP qui traite actuellement les boues d'épuration. Objectifs : mutualiser les équipements et optimiser la valorisation énergétique des déchets.

LES ÉMISSIONS DE GES DU SYCATOM À L'ÉTUDE

Au-delà de la valorisation des déchets, le Sycatom s'est lancé dans un projet d'étude pour évaluer ses émissions de gaz à effet de serre, dans un objectif d'exemplarité. Ce bilan permettra dans un premier temps de comparer les émissions du syndicat entre 2005 et aujourd'hui, puis de mettre en place un plan d'actions pour atteindre, si besoin, l'objectif national fixé à 14% de réduction pour le secteur des déchets. Le Sycatom disposera ainsi d'un outil pérenne pour mesurer ses impacts. Et Hervé Marseille de conclure : « *Dans la perspective de la Conférence sur le climat qui se déroulera en décembre 2015 à Paris, le Sycatom doit offrir une vitrine européenne moderne du traitement et de la valorisation des déchets* ».

De bons chiffres pour le territoire

La valorisation énergétique des déchets dans les installations du Sycatom, c'est :



= 900 000 t de CO₂ dans l'atmosphère évitées

= 300 000 t équivalent pétrole évitées

= 300 000 équivalents logement de 70 m² alimentés en chaleur

= une autosuffisance des usines en électricité

= des rejets atmosphériques **rigoureusement contrôlés** et des résultats nettement inférieurs aux seuils autorisés

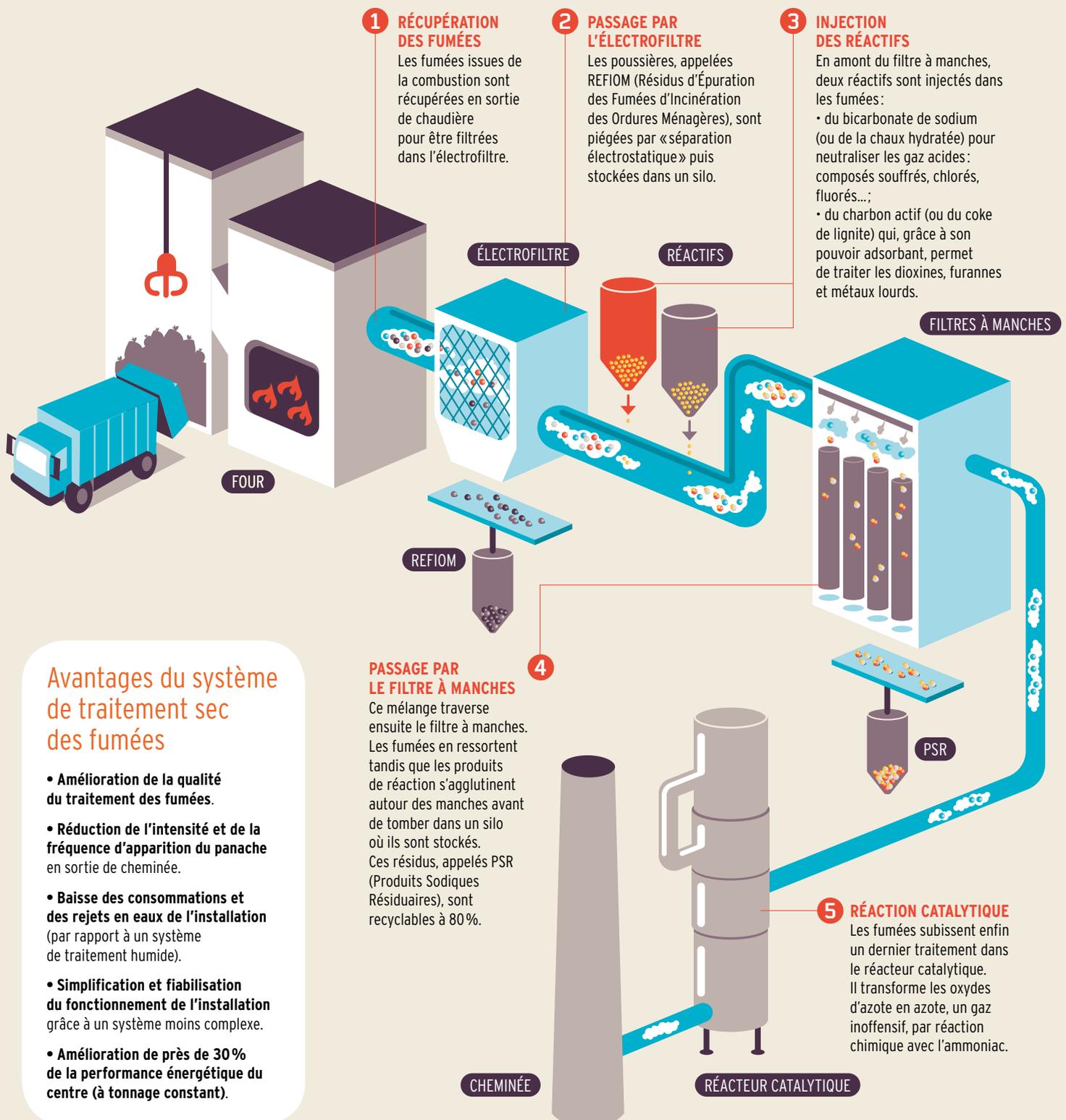


31% de transports alternatifs à la route

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE À SAINT-OUEN

Le traitement sec des fumées

Dans le cadre du projet d'intégration urbaine de son centre à Saint-Ouen, le Syctom réalise en 2015 des études relatives au traitement des fumées de l'usine. Des travaux sont envisagés à l'été 2017 pour remplacer le système de traitement humide des fumées par un système de traitement sec, comme à Isséane. En voici les grands principes.



Avantages du système de traitement sec des fumées

- Amélioration de la qualité du traitement des fumées.
- Réduction de l'intensité et de la fréquence d'apparition du panache en sortie de cheminée.
- Baisse des consommations et des rejets en eaux de l'installation (par rapport à un système de traitement humide).
- Simplification et fiabilisation du fonctionnement de l'installation grâce à un système moins complexe.
- Amélioration de près de 30% de la performance énergétique du centre (à tonnage constant).

HAUSSE DE L'AIDE AUX COMMUNES D'ACCUEIL DES CENTRES DU SYCTOM

Une bonne nouvelle pour les élus

Le budget 2015 du Syctom augmente considérablement la subvention versée aux communes accueillant un centre de traitement: de 0,13 € à 1,5 €/t, avec un plancher de 50 000 € et un plafond d'1 M€. Une hausse justifiée aux yeux des principaux intéressés. Interview croisée d'André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, et William Delannoy, maire de Saint-Ouen.



André Santini, ancien Ministre, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux et William Delannoy, maire de Saint-Ouen.

Comment accueillez-vous la bonification de la compensation financière accordée aux communes accueillant un centre du Syctom?

André Santini La Ville d'Issy-les-Moulineaux l'accueille bien sûr favorablement, celle-ci atteint ainsi un montant permettant le financement d'actions visibles sur le territoire. Son versement apparaît justifié dans un environnement urbain dense où le foncier est une denrée rare. En accueillant un centre de traitement, la Ville met à disposition des Franciliens un espace qui aurait pu être aménagé au profit direct des Isséens.

William Delannoy Saint-Ouen accueille une usine de traitement des ordures ménagères depuis plusieurs décennies. À l'époque, les villes situées à la proche périphérie de Paris étaient encore considérées comme des zones de « remisage » de toutes les activités jugées incompatibles avec la qualité de vie des citoyens. Les temps ont-ils vraiment changé? Cette bonification est une très bonne nouvelle et me semble refléter davantage la nécessaire solidarité entre les futurs habitants de la Métropole du Grand Paris.

Comprenez-vous la réticence de certaines Villes à accueillir des équipements de traitement des déchets?

A.S. Les Villes qui sont réticentes à accueillir un centre de traitement ont une image datée de ces équipements: celle d'une installation sale et polluante. Isséane est le meilleur exemple de ce que peut être la réalité aujourd'hui: un équipement moderne et discret qui se fond parfaitement dans un pôle tertiaire récent et recherché. Je rappelle que des sociétés comme France Média Monde ou Microsoft ont installé leur siège à proximité.

W.D. L'intégration du Syctom à Saint-Ouen dans une zone d'habitation en pleine expansion, est un

défi que les urbanistes des années 80 n'avaient pas anticipé; et je comprends les réticences de certains maires aujourd'hui face à un tel manque de vision. Le traitement des déchets est cependant indissociable de toute activité humaine, tout comme les besoins croissants de production d'énergie dans les grandes villes. Nous n'échapperons pas à la nécessité d'inventer les « pôles énergétiques du futur », compatibles avec des exigences environnementales et des besoins de densification urbaine de plus en plus élevés. Dans cet esprit, le centre Isséane est assez exemplaire... Continuons!

Comment comptez-vous utiliser cette aide?

A.S. La subvention perçue du Syctom est essentiellement fléchée vers des actions d'innovation dans l'espace urbain environnant: le quartier où est implanté le centre Isséane est en effet l'un des quartiers pilotes en France pour l'expérimentation sur la gestion des mobilités et les réseaux intelligents, constitutifs d'une Smart City.

W.D. Cette subvention va permettre, entre autres, de financer des projets d'aménagement sur la Ville de Saint-Ouen en matière de circulation douce, comme par exemple des pistes cyclables.

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Le logo Triman



Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logo Triman est progressivement apposé sur les produits et emballages qui peuvent être recyclés. Une nouvelle signalétique qui a vocation à simplifier le geste de tri des consommateurs.

ecoemballages.fr/la-signalétique-triman

SITE SUR LES MÉTIERS DU RECYCLAGE

www.lerecyclageaimelesjeunes.fr

Les parties prenantes de l'ADEC* du recyclage ont lancé en décembre 2014 une nouvelle plateforme destinée à promouvoir les métiers du recyclage auprès des jeunes. Un support riche en actualités, vidéos explicatives et témoignages de professionnels, qui met en lumière un secteur méconnu, et pourtant particulièrement porteur.

* Accord pour le Développement de l'Emploi et des Compétences, associant le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, l'ADEME, le Commissariat Général au Développement Durable, les partenaires sociaux de la branche Recyclage et Opcalia.

PARUTION ÉTÉ 2015

« Musée du Monde en Mutation »



Issu de la démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle qui accompagne la transformation du centre multifilière à Ivry/Paris XIII, cet ouvrage sera notamment diffusé dans des lieux dédiés à l'architecture et l'art contemporain, les médiathèques et lors des rencontres avec les riverains.

Syctomag est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél.: 01 40 13 17 00 - Internet: www.syctom-paris.fr



Directeur de la publication: Hervé Marseille • Rédacteurs en chef: Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication: Véronique Menseau • Coordination: Delphine Bordes • Crédits photos: © Les Jardins de la Cité/ Syctom, © D. Raux, © Mairie de Paris, © Mairie d'Issy-les-Moulineaux, © J. Panconi / P. Raynaud - Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine, © IStock, © Envato • Conception, réalisation et infographie: Atelier des giboulées • Rédaction: Marie Mathevon, Sandrine Picone, Annabelle Prévost • Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé - ISSN 1769-8782

